INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION
CHU DE REIMS

LIVRET D'ACCUEIL DE L'APPRENANT 2026-2027









Livret d'accueil
DE L'APPRENANT











UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

INSTITUT REGIONAL DE FORMATION
CHU de REIMS
45 rue Cognacq-Jay
51092 REIMS Cedex

La Région Grand Est

Mis à jour : Septembre 2026



Vous venez d'intégrer l'Institut Régional de Formation du CHU de Reims.

Nous vous félicitons et vous souhaitons la bienvenue parmi nous.

Pour faciliter votre intégration, nous avons créé ce guide pratique qui vous servira de repère.

SOMMAIRE

- INTRODUCTION 4
- SITUATION DE L'IRF DANS LE CHU 5
- PRESENTATION GENERALE DE L'IRF 6
- ACCÈS ET HORAIRES D'OUVERTURE 8
- LOCAUX COMMUNS MIS À DISPOSITION DES APPRENANTS 9
 Le centre de documentation, la lingerie, les vestiaires, les salles de détente et de repas, le centre de simulation, la restauration, l'accès WI-FI
- COORDONNEES UTILES 14
 Les coordonnées des directions, l'accessibilité et la situation de handicap, la déclaration d'un évènement indésirable
- SECURITE *(numéros d'urgence et évacuation)* 15
- PRESENTATION PAR ETAGE 17
- VIE ETUDIANTE 18
- DEMANDE DE BOURSE 19
- COMMUNICATION 20
 Les réseaux sociaux et les aventures de Marcell en hygiène
- LES SPÉCIFICITÉS CONCERNANT L'ECOLE D'IBODE 22
 Constitution de l'équipe pédagogique, accès et organisation des activités d'enseignement et de stages

INTRODUCTION

En cette rentrée, l'équipe administrative et pédagogique est heureuse de vous accueillir au sein de l'Institut Régional de Formation du CHU de Reims où vous allez préparer le diplôme qui vous permettra d'exercer votre futur métier.

Votre vie étudiante va se dérouler au sein d'une institution hospitalière que vous devrez apprendre à connaître pour vous y intégrer en tant qu'apprenant paramédical.

Vous trouverez dans les pages suivantes des informations pratiques et organisationnelles qui vous aideront à vous orienter.

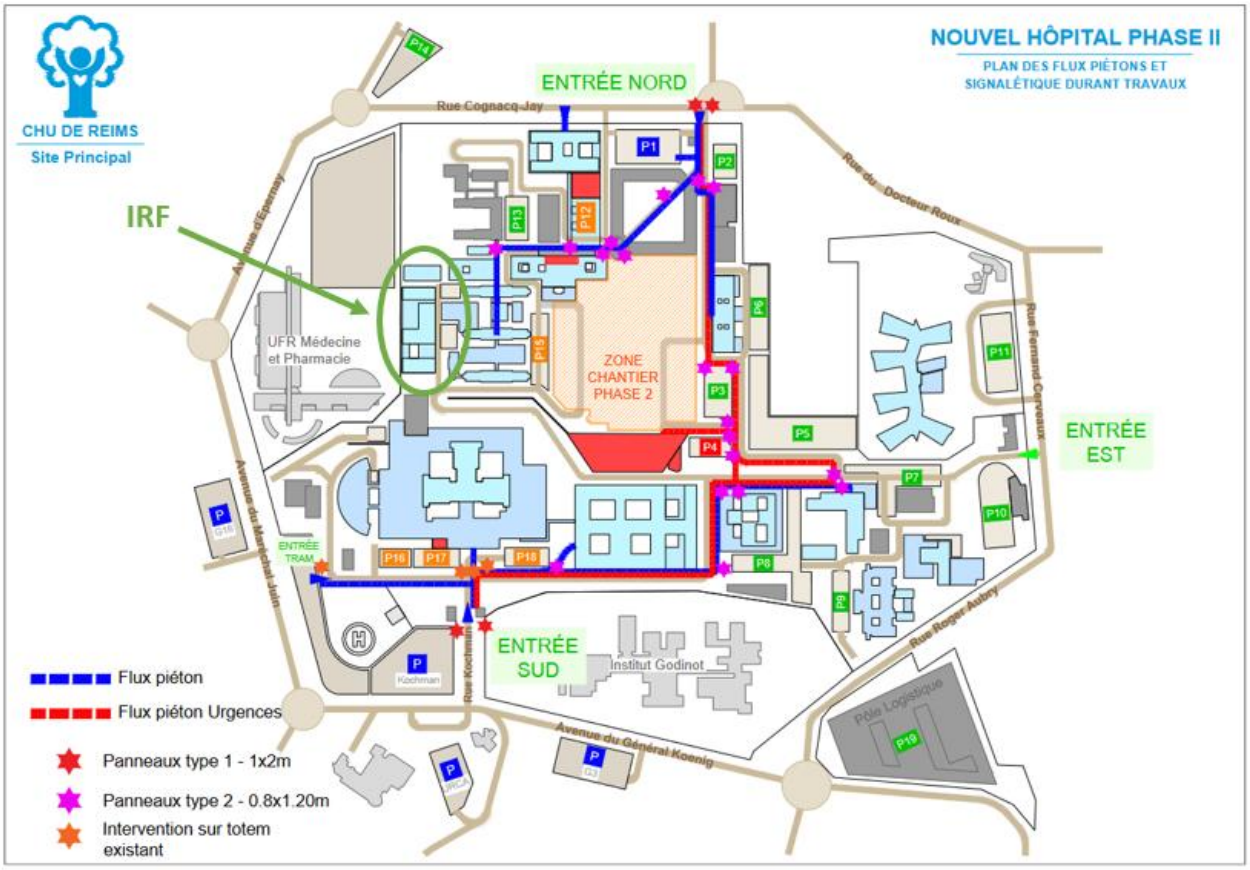
Des panneaux d'affichage dans les couloirs des écoles et instituts complètent ces informations qui sont régulièrement mises à jour.

Il est donc important de les consulter régulièrement.

Ce livret se trouve sur le site internet du CHU : https://www.chu-reims.fr

Sur le site, vous trouverez également des renseignements complémentaires : aménagements pour les situations spécifiques dont le handicap, vie étudiante, détail des études de toutes les formations proposées ainsi que l'offre de formation continue…

SITUATION DE L'IRF DANS LE CHU



PRESENTATION GENERALE DE L'IRF

L'Institut Régional de Formation (IRF) rassemble les écoles et instituts de formation au CHU qui ont pour mission de former les apprenants qui exerçeront leur métier au service de la population.



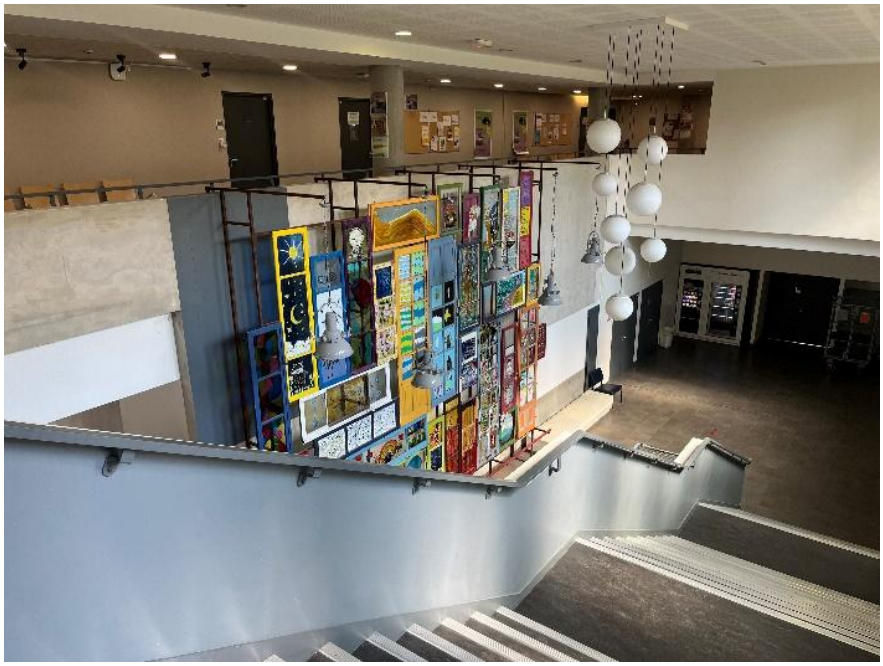
L'IRF regroupe 11 écoles et instituts allant du niveau 3 au niveau 7 dans le domaine de la santé.

Le service commun à l'IRF compte notamment :

- Un centre de documentation
- Un centre audiovisuel
- Une lingerie
- Des salles d'enseignement dont certaines sont destinées au service de formation continue du CHU
- Un centre de l'apprentissage par simulation
- Une salle d'activités physiques

Les écoles et instituts de formation sont répartis sur 4 niveaux. Le rez-de-chaussée est occupé par le hall d'accueil et 2 amphithéâtres de 199 places chacun. A proximité, se situe le local mis à disposition des associations et corporations d'étudiants. Se trouve également l'écran dynamique, en hauteur, où sont diffusées des informations en lien avec les formations initiales, les formations continues et les manifestations au sein de l'IRF. Au premier étage, vous retrouverez l'espace cafétéria avec sa terrasse, accessible en libre-service.





ACCES ET HORAIRES D'OUVERTURES

L'IRF est ouvert **du lundi au vendredi de 6h à 21h30** et fermé le samedi et le dimanche.

Compte-tenu des difficultés de stationnement au CHU, l'accès en voiture n'est pas autorisé aux étudiants dans l'enceinte de l'établissement. En aucun cas, vous ne devez tenter de vous présenter au poste de gardiennage. Il en est de même pour le parking du pôle santé qui est **strictement réservé aux étudiants affiliés à l'Université.**

Le CHU est cependant bien desservi par les transports en commun :

- Le tramway : **Ligne T1** (Direction Hôpital Debré, arrêt Hôpital Debré) ou **Ligne T2** (Direction Gare Champagne TGV, arrêt Léon Blum)
- Le bus : **Ligne U4** (arrêt Hôpital Debré), **Ligne U7** (Arrêts CHU entrée Nord ou Chaise au plafond ou Hôpital Debré) et **Ligne U21** (Arrêt Hôpital Debré)

Site des transports en commun de Reims : https://grandreims-mobilites.fr/fr/



LOCAUX COMMUNS MIS A DISPOSITION DES APPRENANTS

CENTRE DE DOCUMENTATION



Horaires d'ouverture

Lundi au jeudi : 8h00 à 17h00

Vendredi : 8h00 à 13h00

Le Centre de documentation constitue une importante ressource documentaire. Il comporte de nombreux ouvrages de référence, des revues spécialisées pour toutes les formations de l'IRF et des lectures ludiques.

Le catalogue en ligne du centre de documentation vous permet de chercher des documents dans l'ensemble des collections en rayon : https://catalogue-documentaire.chu-reims.fr/

La lecture régulière de revues professionnelles est fortement recommandée.

Conditions de prêt :

- Prêt de 5 documents pour une période de 2 semaines renouvelable une fois.
- Réservation possible.



Une carte de lecteur vous est délivrée à l'entrée en formation. Elle vous permettra l'emprunt de documents. Vous trouverez de l'aide pour vous familiariser avec l'organisation du centre et pour faciliter vos recherches auprès du personnel du centre de documentation.

Adresse mail pour tout renseignement ou contact : bibliotheque@chu-reims.fr

Téléphone : 03.26.78.28.24

LINGERIE



La lingerie se situe au niveau du hall d'entrée. Dans cet espace sont réceptionnées les tenues propres au retour de la blanchisserie. Vous pourrez ainsi les récupérer pendant les horaires d'ouverture en précisant votre nom, prénom et institut de rattachement.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

	Lundi	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**
Matin	7h45 à 8h45	7h45 à 8h45	***I***	7h45 à 8h45	7h45 à 8h45
Midi	12h30 à 14h30	12h30 à 14h30	***I***	12h30 à 14h30	12h30 à 14h30

Pour ces services, toute fermeture ponctuelle fait l'objet d'une information préalable notamment sur l'écran d'affichage dynamique dans le hall d'accueil ou encore sur les réseaux sociaux de l'IRF.

LA GESTION DES TENUES DE STAGES :

Des tenues de stage **non nominatives** sont mises à la disposition des étudiants. Le trousseau comporte 3 tenues. Lorsqu'elles sont sales, elles sont à ramener à la lingerie contre des tenues propres. C'est toujours un échange.

Cependant, pour les stages éloignés et hors CHU, un trousseau de 5 tenues pourra être mis à disposition avec une procédure d'entretien.

Les apprenants en promotion professionnelle du CHU **conservent leurs tenues de travail**. Celle-ci seront identifiées IRF. Il faut compter en moyenne une semaine de délai entre le dépôt et le retour des tenues.



L’entretien est assuré par la blanchisserie du CHU. Par mesure d’hygiène, il est important de ne pas entretenir vous-même vos tenues, mais d’utiliser le service collectif de la blanchisserie du CHU.

En cas d’interruption de formation ou à la fin de votre formation, les tenues devront être restituées avant votre départ.

VESTIAIRES :



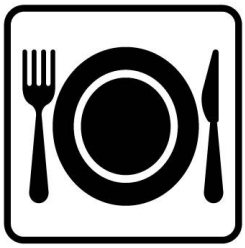
Vous disposez d’un casier dans un vestiaire.

De taille réduite, il a principalement pour fonction d’entreposer les tenues de stages.

Vous devez impérativement le fermer pour le sécuriser par un **cadenas aux normes c’est à dire à clé de diamètre de 7mm minimum ou à code (de préférence).**

L’IRF décline toute responsabilité en cas de vol.

SALLE DE DETENTE ET REPAS DES ETUDIANTS :



C’est un espace de détente et de restauration où vous disposez d’un réfrigérateur et d’un micro-onde. Il y en a à chaque étage. Elles peuvent être utilisées pour travailler. Cependant la priorité est donnée aux personnes souhaitant se restaurer.

Il vous appartiendra de faire preuve de vigilance pour respecter et faire respecter l’entretien de cette salle (table, réfrigérateur et micro-onde).

En effet, la responsabilité de son entretien au quotidien incombe entièrement aux utilisateurs.

LE CENTRE DE SIMULATION :

Le centre de simulation de l'IRF, qui se situe au 1er étage après le CDI, a pour objectif de renforcer la qualité et la sécurité des soins, l'amélioration des comportements individuels et collectifs, et la coordination du travail en équipe. C'est un outil pédagogique innovant.

LES PRINCIPAUX AVANTAGES DU CENTRE DE SIMULATION :

- Mise en pratique de procédures cliniques dans un environnement réaliste
- Enseignement individualisé
- Parfaite intégration au programme de formation
- Familiarisation avec le matériel utilisé en pratique clinique
- Intégration des variations cliniques

Le centre de simulation est réparti sur 5 salles. La première salle est aménagée comme une chambre d'hôpital ou/et salle de soin, la deuxième est dédiée aux activités de bloc opératoire ou/et salle de naissance, la troisième est une salle mère-enfant, la quatrième est une chambre type médico-social et la dernière, une ambulance.

Ces 5 salles sont entièrement équipées par du matériel médical identique à celui que vous rencontrerez en stage.

Un dispositif audiovisuel et une régie, permettant d'enregistrer les séances de simulation. Il est installé dans chacune des salles. Il transmet en direct la séance simulée dans une autre salle.

Une salle de débriefing de 16 places assises est disponible dans le centre. Elle permet aux étudiants de visualiser la séance simulée et d'analyser la situation.

LA RESTAURATION :



Le SELF se situe au rez-de-chaussée de l'IRF. L'entrée est indépendante et se situe sur l'aile latérale droite. Le self est **ouvert tous les jours de 11h30 à 14h30** et propose des repas variés et équilibrés.

Une carte d'accès au self (carte BAIA) vous sera délivrée à l'entrée en formation. Il faudra ensuite créditer la carte soit au self soit via le site intranet du CHU « Recharge carte de self » pour pouvoir accéder au passage en caisse. Vous pourrez régler en espèces ou par carte bancaire aux caisses automatiques et sur le site. Les tarifs sont indiqués à l'intérieur du self et varient en fonction de votre commande.

L'ACCÈS WI-FI :

L'ensemble de l'IRF est équipé d'un réseau Wi-Fi vous permettant, grâce à un identifiant personnel, de bénéficier d'une connexion. Dès l'entrée en formation vous recevrez un mail avec votre identifiant et code WIFI.

COORDONNEES UTILES

Les écoles et instituts sont sous la direction de trois directeurs.

Monsieur **GILLET Nicolas**, Coordonnateur général de l'IRF, est le Directeur de l'IFMK (Institut de Formation en Masso-kinésithérapie), IFMEM (Institut de Formation de Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale), IFCS (Institut de Formation des Cadres de Santé), IFAS (Institut de Formation d'Aides-Soignants), IFAP (Institut de Formation d'Auxiliaires de Puériculture), IFA (Institut de Formation des Ambulanciers) et CFARM (Centre de formation des Assistants de Régulation Médicale).

Monsieur **CAILLARD Johann,** Adjoint au coordonnateur général de l'IRF, est le Directeur de l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) et des 3 écoles spécialités : IADE (Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat), IBODE (Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat) et IPDE (Infirmière Puéricultrice Diplômée d'Etat).

Secrétariat de coordination de l'IRF :
Assistante de Direction, Madame BAUDOUIN Camille : cbaudouin@chu-reims.fr

Madame **MICHEL Florence** est la directrice du département de Maïeutique.

Secrétariat du département de Maïeutique :
Secrétaire, Madame LEFEVRE Marianne : marianne.lefevre@univ-reims.fr

Accessibilité et Situation de handicap :
Des référents handicap sont identifiés dans l'IRF. Ils vous accueillent et vous accompagnent tout au long de votre formation. Ils vous renseigneront sur les démarches à suivre pour toute demande d'aménagement.
Ils peuvent être contactés à l'adresse mail suivante : referenthandicapirf@chu-reims.fr

Déclaration d'un évènement indésirable :
En cas de situation nécessitant une déclaration ou une plainte, un courrier ou message mail est à adresser à Mme Camille BAUDOUIN, assistante de direction de l'IRF. L'adresse est reclamationirf@chu-reims.fr

Par ailleurs, vous pouvez accéder à IntraQual, logiciel de déclaration des événements indésirables, directement par la page d'accueil intranet du CHU. Des tutoriels d'utilisation sont à votre disposition sur le site internet de l'IRF, rubrique « démarche qualité en formation » ou à l'accueil du centre de documentation. Tout évènement déclaré sera étudié par le comité qualité des formations et une réponse vous sera apportée.

SECURITE



Un ascenseur est accessible pour toutes les personnes à mobilité réduite et personnes possédant une autorisation.



NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE :

03.26.78.**88.88** : Urgences SAMU
03.26.78.**33.33** : Urgences Incendie



11 issues de secours se trouvent dans l'IRF, vous les trouverez en fin de couloirs de chaque étage.



En cas d'incendie, 52 exctincteurs se trouvent dans les couloirs de l'IRF.
Chaque étage dispose d'une alarme incendie ainsi qu'un système d'évacuation des fumées.

Pour votre sécurité, merci de ne pas utiliser l'ascenceur en cas d'incendie.



Il est interdit de fumer ou de vapoter dans les locaux.

A l'extérieur de l'IRF, il est interdit de fumer ou de vapoter devant les portes d'entrée. Deux zones sont prévues à cet effet :

1. A proximité des supports à vélo





2. Devant la barrière d'accès



PRESENTATION PAR ETAGE

4ème ÉTAGE

- Auxiliaire de puériculture
- Cadre de santé
- Puéricultrice
- Département de Maïeutique

3ème ÉTAGE

- Infirmier(e) de Bloc Opératoire
- Manipulateur d'Électro-Radiologie médicale
- Masseur-Kinésithérapeute

2ème ÉTAGE

- Aide-Soignante
- Infirmier(e)

1er ÉTAGE

- Ambulancier et auxiliaire ambulancier
- Assistant de régulation médicale
- Infirmier(e) Anesthésiste
- Centre d'Enseignement des Soins d'Urgences
- Centre de Documentation de d'Information (CDI)
- Centre de simulation

REZ-DE-CHAUSSÉE

- Amphithéâtres 2 et 3
- Salle 4
- Lingerie
- Local des corporations étudiantes

Chaque promotion est représentée par des apprenants délégués titulaires et des suppléants qui sont élus par leurs pairs à la rentrée pour l'année scolaire. Ils représentent les apprenants aux instances des écoles et instituts.

Les représentants élus se réunissent au moins 2 fois par an dans le cadre de la vie étudiante avec l'équipe d'encadrement et au moins 2 fois au niveau de l'IRF avec la Direction. Ces rencontres permettent de répondre à toutes les questions relatives au quotidien dans l'IRF et de proposer des projets.

Les corporations d'étudiants disposent d'un local mis à disposition pour leur association au rez-de-chaussée. Ils informent les apprenants sur l'actualité concernant leurs études. Ils réalisent des projets à destination des apprenants et échangent avec la Direction sur leurs besoins. Qu'ils soient délégués ou faisant partie de la corporation, les apprenants pourront être sollicités pour participer à des groupes de travail, des manifestations au sein de l'IRF ou à l'extérieur (journées porte ouverte, forums…).



DEMANDE DE BOURSE

Les demandes de bourses sont à faire auprès du Conseil Régional via son site internet à compter de début juillet pour les primo-entrants.

Si la commission vous attribue une bourse, et que vous avez déjà réglé les droits d'inscription, vous pouvez demander le remboursement de ces droits. La procédure vous sera communiquée par la secrétaire de l'école.






L'IRF dispose de ses propres réseaux sociaux
Pour connaître toutes les news
FOLLOW ME
@irfdereims
INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION
CHU DE REIMS

CHU DE REIMS

Les aventures de Marcell en Hygiène



Explorez le livre interactif des aventures de Marcell en Hygiène et découvrez les 15 vidéos sur les Précautions standard.

@irfdereims

1. L'équipe administrative et pédagogique

- **Direction** : M. CAILLARD Johann
 Directeur des Soins, Directeur de l'Ecole d'IBODE

- **Secrétariat :** Mme ALEXANDRE Angélique, Bureau 312
 - 03.26.78.74.66
 - ecibo@chu-reims.fr

- **Horaires d'ouverture du secrétariat pour les étudiants :**
 Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h0 et de 14h45 à 15h30

- **Equipe pédagogique :**

Mme BRUNOIS Aude, Cadre de Santé IBODE
Responsable de la Coordination pédagogique, Bureau 311
 - 03.26.78.74.65
 - abrunois@chu-reims.fr

Mme ESPRIT Anne-France, Cadre de Santé IBODE
Formatrice, Bureau 313
 - 03.26.83.28.39
 - afesprit@chu-reims.fr

2. Informations utiles sur l'organisation de la formation

Généralités :

L'amplitude horaire de formation varie entre 8h00 et 18h00 en règle générale à hauteur de 35 heures par semaine.

Quelle que soit la période scolaire, hormis les congés de fin d'année et d'été, l'école reste ouverte et le secrétariat peut être contacté à tout moment.

Les étudiants sont sollicités pour la gestion des salles : ouverture et fermeture des portes et fenêtres, remise en ordre, mise sous tension et hors tension des équipements informatiques.

La pause déjeuner se situe, sauf exception, entre 12h00 et 13h30. Pendant la pause de midi, les salles de cours et de travaux pratiques peuvent rester ouvertes à la condition que les étudiants soient présents pour l'occuper.

La salle de détente et les vestiaires sont en libre accès pendant les heures d'ouverture de l'IRF.

L'emploi du temps vous est transmis par voie dématérialisée.
Il est prudent de consulter chaque jour l'emploi du temps en cas de modifications de dernière minute.
Les dates des évaluations sont programmées par semestre et vous sont communiquées par l'équipe pédagogique.

Il est important de veiller à trouver une organisation de travail dès la rentrée compte-tenu de la densité du programme de formation, du niveau d'exigence de validation et de la charge de travail que vous aurez à produire.

Stages :

Un planning de répartition cours/stages vous est transmis à la rentrée.

Avant chaque stage, des consignes/objectifs/conseils de stage vous sont délivrés par les formateurs responsables de votre promotion.

Une brochure détaillant la formation est disponible sur le site internet du CHU de Reims.

Les équipes pédagogiques et administratives
sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider durant votre formation.

Bonne rentrée !

NOTES PERSONNELLES